



PRÉFET DE L'ESSONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

Affaire suivie par : Arnaud SCHLOSSER
Tél. : 01.60.76.33.63
Mél : arnaud.schlosser@essonne.gouv.fr

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Compte rendu de la séance du 8 novembre 2019

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 20 septembre 2019, s'est réunie le 8 novembre 2019, à Villabé (91), sous la présidence de M. ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Monsieur le préfet.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Philippe ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de l'Essonne ;
- Mme Odile CLOUT, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Henri VACHER, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Frédéric GAUCHER, représentant le président des jeunes agriculteurs ;
- M. Gilles PILLIAS, vice-président de la coordination rurale de la couronne parisienne ;
- M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne Nature Environnement » ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, président du parc naturel régional du Gâtinais français ;
- Mme Elodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des notaires de l'Essonne ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant le président de l'union régionale des syndicats des propriétaires forestiers sylviculteurs.

1.2 Pouvoirs

- M. Philippe ROGIER, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le préfet de l'Essonne, dispose du pouvoir de M. Jean-Luc CURAT, adjoint à l'urbanisme de Saclay, représentant les maires.
- M. Frédéric GAUCHER, représentant le président des jeunes agriculteurs, dispose des pouvoirs de M. Denis RABIER, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest et M. Pierre MARCILLE, représentant le président de la chambre d'agriculture de région Île-de-France.
- Mme Odile CLOUT, représentant l'association « NaturEssonne », dispose du pouvoir de Mme Julie OZENNE, représentant le coprésident du réseau AMAP Île-de-France.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le conseil départemental de l'Essonne ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires ;
- M. Patrick OLLIER, président du conseil de la métropole du Grand Paris ;
- M. Fabien PIGEON, représentant du collège des propriétaires agricoles désigné par la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le coprésident du réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Thierry LANOE, représentant la fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant le président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France ;
- M. Jean-Luc CURAT, adjoint à l'urbanisme de Saclay, représentant les maires ;
- M. Denis RABIER, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-

- de-France Ouest ;
– M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO.

2) 2) Invités à titre d'experts

- M. David HERMAN de la chambre d'agriculture de région Île-de-France.
– Mme Catherine BLOT, Mme Valérie BRILLAUD, Mme Jocelyne SELVA, M. Badreddine REKIK et M. Arnaud SCHLOSSER de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

M. Philippe ROGIER constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la réunion de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers. L'ordre du jour est :

- a) Examen du PLU de Brières-les-Scellés ;
- b) Examen du PLU de La Forêt-le-Roi ;
- c) Examen du PLU de Corbreuse ;
- d) Examen du PLU de Villeneuve-sur-Auvers ;
- e) Compte rendu et fonctionnement de la commission : le compte rendu de la commission du 4 octobre est validé à l'unanimité.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Brières-les-Scellés : M. ROULAND Michel, maire, M. CORNILLAULT Jean-Noël, adjoint en charge de l'urbanisme, M. VRIGNON Ludovic du cabinet SIAM.
- PLU de La Forêt-le-Roi : Mme GANGNEBIEN Marie Ange, maire, M. GUILLEMINOT Jean-Louis, responsable Cabinet "en Perspectives".
- PLU de Corbreuse : M. MOUNOURY Denis, maire, M. GUILLEMINOT Jean-Louis, responsable Cabinet "en Perspectives".
- PLU de Villeneuve-sur-Auvers : Mme HUTEAU Martine, maire, M. BOIVIN Pierre, adjoint.

À Évry, le **28 NOV. 2019**
Le président de la CDPENAF,



Philippe ROGIER

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>